

# Le syndicat dans mon quotidien, c'est

## Salaires

les négociations  
Ma feuille de paie / Mes primes

## Emploi

Mes horaires & Congés  
Télétravail. Formation.

## Mes droits

## Sécurité sociale

Assurance chômage / Retraite  
Santé & handicap

- Climat et environnement

- Logement

- Consommation et prime transport

FO

mais c'est aussi...

## Le syndicat FO. c'est quoi ?

FO regroupe **les salariés et chômeurs, femmes et hommes, jeunes et retraités, ouvriers, employés et cadres**, des grandes, moyennes et petites entreprises, et agents de la Fonction publique, **en toute indépendance** des employeurs, partis politiques, et autres engagements ou convictions.

## Se syndiquer à FO ? Pourquoi ?

Pour s'associer et s'organiser **collectivement, être solidaires, discuter librement des positions et décider ensemble** des actions du syndicat sur ce qui nous concerne : nos salaires et primes, nos conditions de travail, nos emplois, notre formation professionnelle et notre carrière, notre santé au travail, nos retraites, etc.

## FO dans le monde du travail. c'est...

### Egalité

**Entre femmes et hommes** mais aussi pour les salariés porteurs de **handicap**, en matière d'accès à l'emploi, de salaire, de carrière, de formation... **les adhérents FO s'engagent au quotidien contre toutes les discriminations.**

### Jeunes

En stage, apprenti(e), en formation en alternance, en CDI étudiants, en CDD ou en CDI, en Interim, **j'ai des droits : FO m'informe, me conseille, me défend aussi.**



Le collectif syndical, avec FO Cadres, **c'est essentiel quand on est cadre ou ingénieur**, face à la mise sous pression au rendement, à l'individualisation à outrance, aux journées de travail sans fin, à l'empiètement de la vie professionnelle sur la vie privée, à l'isolement numérique, à la perte de sens...



*Dans le monde du travail. mais pas que...*

**AFOC**  
Association de Consommateurs

En adhérant à FO, je bénéficie de l'Association FO des Consommateurs (AFOC) et de ses informations, conseils et appuis juridiques **en tant que consommateur et pour mon logement.**

**ActionLogement** 

FO est partie prenante d'Action Logement (ex 1% logement), un organisme qui aide à la recherche d'un logement social ou à loyer intermédiaire, pour une caution locative, la rénovation énergétique, les prêts immobiliers, etc

*On l'a oublié. mais le syndicat est à l'origine de nombreuses avancées sociales.*

On ne le sait pas... pourtant **chacun en bénéficie au quotidien.**

L'action syndicale menée par **FO** est à l'origine entre autres :

- de la Sécurité sociale
- du droit à la retraite
- des conventions collectives et statuts
  - des congés payés
  - de l'assurance chômage

*Plus nombreux, plus forts*  
**Pour la justice sociale !**





*Avec FO. c'est être informé. conseillé.  
aidé. formé près de chez moi. au quotidien*

- **15 000 implantations FO** dans tous les secteurs du privé comme du public.
- **Des conseillers du salarié dans chaque département** qui peuvent m'assister face à mon employeur.
- **Des défenseurs syndicaux** qui peuvent m'assister en cas de litige aux prud'hommes ou en appel sur mon contrat de travail.

Le **Centre de formation des militants syndicalistes** qui assure 12 000 sessions de formation chaque année pour 16 000 adhérents et militants.

**Dans chaque département, il y a une Union départementale FO (UD)** qui regroupe les syndicats FO et leurs adhérents – Elle vous est ouverte aussi !

*Adhérer à FO. c'est simple !*

**Je m'adresse au syndicat FO de mon lieu de travail ou à l'Union départementale.**

Je peux aussi **adhérer en ligne**  
sur [www.force-ouvriere.fr/adherer](http://www.force-ouvriere.fr/adherer)



*Le saviez-vous ?*

La cotisation syndicale donne droit à un **crédit d'impôt à hauteur de 66%**.

*Par exemple, une cotisation annuelle de 150€ revient en réalité à 51€.*

*📌 Où contacter FO ?*

**Union Départementale FO de l'Essonne**  
**Bourse du travail**

12, place des terrasses de l'Agora 91000 Evry

tél : 01 60 78 15 57 - mail : [udfo91@force-ouvriere.fr](mailto:udfo91@force-ouvriere.fr)

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

